

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent accueille favorablement la
résolution de la MRC de Rivière-du-Loup**

Rimouski, 16 octobre 2015 – La présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent, madame Isabelle Malo, accueille favorablement la résolution adoptée hier par la MRC de Rivière-du-Loup, et qui concerne le Centre de jour de Rivière-du-Loup.

« Les demandes de la MRC de Rivière-du-Loup concordent entièrement avec les décisions prises par le CISSS du Bas-Saint-Laurent. Nous avons revu l'organisation de services dispensés dans les Centres de jour de notre territoire, conformément aux orientations nationales du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, et cette transformation est sur le point d'être complétée dans l'ensemble de la région », de confirmer Mme Malo.

Comme la résolution de la MRC de Rivière-du-Loup le stipule, le CISSS du Bas-Saint-Laurent réitère qu'il est primordial :

- de prendre toutes les mesures pour que les personnes âgées reçoivent tous les soins et les services dont elles ont besoin, en collaboration avec les partenaires du milieu;
- de s'assurer que l'ensemble des besoins des aînés de la région soient évalués et pris en compte avant que les modifications soient mises en œuvre;
- d'identifier des mesures dans la communauté qui répondent aux besoins des aînés de la région de Rivière-du-Loup en matière de socialisation et de répit, en collaboration avec les différents partenaires de la MRC de Rivière-du-Loup, dont la Ville de Rivière-du-Loup par le biais de son mandat Municipalité amie des aînés (MADA) et du modèle régional du Vieillissement en santé au Bas-Saint-Laurent;
- de s'assurer de la qualité des mesures alternatives qui seront mises en place concernant la réponse aux besoins de socialisation et de répit.

Étant donné que les différents intervenants ont été rencontrés à plusieurs reprises, que de nombreux échanges et discussions ont été effectués avec toutes les personnes interpellées dans cette transformation, que la résolution de la MRC de Rivière-du-Loup est au cœur des orientations en cours et que plusieurs entrevues médiatiques ont déjà été réalisées à ce sujet au cours des derniers mois, le CISSS du Bas-Saint-Laurent poursuit le travail amorcé tout en s'assurant de la qualité, de l'accessibilité et du bien-être de la population bas-laurentienne.

-30-

Information : Lise Chabot
Responsable des relations avec la presse
CISSS du Bas-Saint-Laurent
418-724-3000, poste 8147